

Titre professionnel ASSISTANT (E) DE VIE AUX FAMILLES (Inscrit RNCP)

Public :

- Demandeurs d'emploi ayant validé leur projet professionnel dans les métiers des services à la personne.



75 % de
réussite en
2021

OBJECTIFS :

- ✓ Préparer aux trois activités types du métier d'assistant(e) de vie dans une perspective de certification (titre professionnel) pour un accès à l'emploi sur les métiers de l'aide à la personne à domicile.
- ✓ Permettre l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, tout en privilégiant la relation d'aide à la personne et dans le relais parental dans la prise en charge des enfants.

Durée :

432h en centre
315h en entreprise

Groupe de
12 stagiaires

Tarifs :

12,50€/h/stagiaire

Net de taxe

Dates et lieu :

Démarrage :
Janvier 23
Recrutement
11/2022

Pré requis :

Maîtriser
les savoirs
de base

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU
INSCRIPTION, MERCI DE CONTACTER
NOTRE RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Sabine Bled
03.20.13.97.98
sabine.bled@creafi.fr

Nous veillons à rendre nos formations accessibles à tous, notre référente handicap est joignable au 03.20.13.97.98 ou par mail : sabine.bled@creafi.fr

Nos intervenants :

Nos intervenants justifient d'une expérience conséquente dans le domaine de la formation et garantissent l'interactivité dans la transmission du contenu.

Notre valeur ajoutée :

Ce module peut être adapté à l'organisation et aux besoins spécifiques de votre entreprise après une analyse de votre demande.

Une équipe d'ingénierie pédagogique est dédiée à l'individualisation de nos formations

CERTIFICATION

La formation se compose de 3 modules (CCP) comme suit:

CCP1	104h
CCP2	157 h
CCP3	157h
soit 432 heures en centre	
3 périodes en entreprise de 105h soit 315 heures.	

[Les CCP peuvent être proposés de manière indépendante du Titre Professionnel.](#)

L'obtention d'une certification atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice du métier.

En cas de certification partielle, il est possible de repasser la certification pour valider titre complet.

La certification d'un des CCP est validée à vie sous réserve de modification du titre par le ministère du travail.

PROGRAMME

CCP1 : Entretien du logement et le linge d'un particulier (104 heures)

- Relation professionnelle et communication dans le cadre de l'entretien du logement et du linge
- Entretien du logement avec les techniques et gestes professionnels appropriés
- Entretien du linge (détachage, lavage, repassage, couture simple)
- Gestes et postures professionnelles liés à ces activités
- Prévention des risques domestiques et sécurité au travail
- Organisation des tâches domestiques en relation avec les interlocuteurs (personne assistée et famille)

Période en entreprise : 3 semaines (soit 105h)

CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien (157heures)

- Relation professionnelle et communication dans le cadre de l'accompagnement de la personne
- Typologie des publics et pathologies
- Techniques et gestes professionnels appropriés aux différentes interventions : toilette, hygiène corporelle et habillage
- Manutention des personnes avec ou sans appareil spécialisé
- Prévention des risques, mise en place de relais et faire face aux situations d'urgence
- L'aide au repas : courses, préparation des repas, aide à la prise de repas, alimentation, régime
- Psychologie appliquée aux personnes âgées, malades, handicapées, en fin de vie
- Démarches administratives
- Accompagnement dans les loisirs, la vie sociale
- Prévention des risques / sécurité
- Organisation, gestion de l'activité et déontologie (respect de la personne, de ses goûts, de ses habitudes)

Période en entreprise 3 semaines (soit 105h)

CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile (157 heures)

- Développement de l'enfant et apprentissage de l'enfant
- Alimentation
- Sommeil, rythme de l'enfant
- Jeux, activités, loisirs
- Transmission des informations aux parents, communication
- Contexte légal d'exercice de l'activité (limites des interventions)
- Techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants dans les différentes interventions
- Prévention des risques et sécurité des enfants
- Organisation de l'intervention avec un ou plusieurs enfants

Période en entreprise 3 semaines (soit 105h)

Préparation jury : simulation, exercices pratiques - Session d'examen

SST : Certificat Sauveteur Secouriste du Travail) : 14 heures

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

POUR LES TITULAIRES DU TITRE ADVF, IL EST POSSIBLE DE POURSUIVRE PAR UN CCS

CCS : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile (105 heures)

- Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
- Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Supports de cours centralisés dans un livret stagiaire
- Création de fiches memo
- Etudes de cas
- Mises en situation pratiques, jeux de rôles, simulations (aidant-aidé / aidant- famille) : pour cela CREAfi dispose de deux types de plateaux techniques, l'un à Lille et l'autre à Tourcoing, ce qui permet de diversifier les contextes de mises en situation et de proposer des configurations différentes.
- En sous-groupes et en semi-autonomie, préparation de dossiers sur des thématiques choisies : la maladie d'Alzheimer, le handicap moteur, la maladie de Parkinson, la fin de vie etc...

EVALUATION DE LA FORMATION :

Questionnaire d'évaluation des connaissances

MODALITE DE VALIDATION DE LA FORMATION :

- Chaque module des CCP donnent lieu à une évaluation en cours de formation renseignée dans le « livret d'évaluations passées en cours de formation » prévu par le ministère chargé de l'emploi et selon la dernière version téléchargeable au démarrage de la formation.
- Les CCP 1, 2 et 3 seront évalués selon les modalités du référentiel de certification des certificats de compétences professionnelles « Assistant de vie aux familles » du Ministère chargé de l'emploi
- Attestation de fin de formation

DÉBOUCHES

- Auxiliaire de vie
- Assistant de vie
- Assistant ménager
- Agent à domicile
- Garde d'enfant à domicile
- Garde à domicile
- Aide ménager

ÉQUIVALENCES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS (LE CAS ECHEANT)

- CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (CAP ATMFC)
- BEP carrière sanitaires et sociales (BEP CSS)
- BEP Accompagnement soins et services à la personne (BEP ASSP)
- Mention complémentaires aide à domicile (MCAD)
- CAP petite Enfance (CAP PE)
- BEPA Services aux personnes
- CAPA Services aux Personnes et vente en espaces rural
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP)
- Diplôme d'Etat d'assistant familial (DEAF)
- Diplôme d'Etat d'aide – soignant (DEAS)
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Assistant de vie dépendance (ADVD)

SUITE DE PARCOURS

- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)